

Administration générale

MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Arrêté du 9 février 2009 portant nomination des membres de la commission chargée
d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur général de l'équipement**

NOR : BCFG0904718A

Le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à
la fonction publique de l'Etat ;
Vu la loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 modifiée relative à la limite d'âge dans la fonction
publique et le secteur public et notamment son article 8 ;
Vu le décret n° 94-1085 du 14 décembre 1994 relatif aux modalités de nomination au tour
extérieur dans certains corps d'inspection et de contrôle de la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 2005-367 du 21 avril 2005 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs
général et inspecteurs de l'équipement ;
Vu le procès-verbal des élections organisées au sein du corps le 6 janvier 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission chargée d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions
d'inspecteur général de l'équipement :

Membres titulaires

M. Laurent Barbaroux, inspecteur général ;
M. Marc Prevot, inspecteur général, élu ;
M. Jean-Claude Diquet, inspecteur général, élu.

Membres suppléants

M. Patrick Laporte, inspecteur général ;
Mme Michèle Joigny, inspectrice générale, élue ;
Mme Danielle Benadon, inspectrice générale, élue.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.
Fait à Paris, le 9 février 2009.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'administration et de la fonction publique :
Le directeur, adjoint au directeur général,
F. ALADJIDI